



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 7 octobre 2003

BILAN D'ACTIVITE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX 2002

Monsieur le Président, chers collègues,

Je veux d'abord reconnaître le travail de qualité effectué par les services administratifs concernant ce rapport d'activité des services départementaux.

La prise en compte du handicap est un axe important du Conseil Général, et il apparaît comme tel dans le rapport. Je voudrais, Monsieur le président, reformuler une proposition qui me tient à cœur : la création d'un guichet unique permettant aux parents ou aux proches d'enfants handicapés d'être guidés pour tout ce qui concerne les multiples problèmes liés au handicap ou à la déficience. Cette structure pourrait clarifier la compétence et les rôles de chaque administration, les démarches à suivre, les adresses importantes à connaître, les réseaux publics, privés ou associatifs existants ou émergents. Ce pourrait aussi être un lieu de diffusion d'adresses de structures privées qui ne sont actuellement pas proposées par la CDES, et qui pourtant peuvent être d'une grande utilité pour les parents en difficulté. Il ne me paraît pas indécent qu'une administration territoriale puisse proposer des solutions dans le secteur privé, car la connaissance même de ces lieux est bien souvent inconnue des réseaux publics, et peut parfois répondre à une véritable attente, j'ai confiance dans la détermination du chef de l'état et de nos assemblées pour amender les principes actuels de fonctionnement.

Comme le répète Mme Boissot, c'est le regard de toute la société envers les personnes handicapées et déficientes qui doit changer, et la création de structures adaptées doit participer à ce changement.

La ville de Neuilly Plaisance se déclare prête à étudier avec vos services et l'état, l'implantation, sur son territoire, d'un établissement adapté pour ceux qui n'ont pas eu la chance de naître normal.

Je profiterais de cette séance, Monsieur le Président, pour vous demander d'étudier avec la plus grande attention l'extension du collège Jean Moulin car avec 881 inscrits cette année, alors que l'Inspection Académique en avait prévu 858, avec les prévisions de 900 de Mr le Principal pour 2004, je pense qu'il faut se mettre autour d'une table et dialoguer sereinement. Par ailleurs, nous attendons toujours l'étude globale d'adéquation des locaux du collège avec la population scolarisée actuellement.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





Je m'en tiendrais à ces quelques propos pour aujourd'hui. e vous remercie,
Monsieur le Président.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

